

Représentaient le Canada: M. Donald M. Fleming, ministre de la Justice et procureur général; M. J. Angus MacLean, ministre des Pêcheries; M. David Slin, sous-ministre du Revenu national; M. N. A. Robertson, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures; M. J. A. Roberts, sous-ministre du Commerce; M. W. F. Bull, ambassadeur du Canada au Japon. Représentaient le Japon: M. Masahoshi Ohira, ministre des Affaires étrangères, M. Kakuei Tanaka, ministre des Finances, M. Seishi Shigemasa, ministre de l'Agriculture et des Forêts; M. Hajime Fukuda, ministre du Commerce international et de l'Industrie; M. Kichi Miyazawa, ministre d'État et directeur général de l'Office de planification économique; M. Nobihiko Ushiba, ambassadeur du Japon au Canada.

Le Comité a examiné l'ensemble des rapports commerciaux et économiques qui existent entre les deux pays ainsi qu'entre eux et le reste du monde.

Les ministres canadiens ont fait un bref exposé des progrès de l'économie du Canada. Ils ont aussi touché la question des effectifs du travail qui s'accroissent rapidement et pour lesquels il faut créer de nouveaux emplois, notamment dans l'industrie secondaire. Les ministres japonais ont passé en revue les réalisations importantes de leur pays en matière de développement économique et insisté sur l'importance, pour le Japon, d'un commerce extérieur grandissant. Le Comité a étudié les problèmes relatifs à la balance de paiement des deux pays et pris note des améliorations en cours.

Les rapports commerciaux des deux pays ont fait l'objet d'un échange de vues. De part et d'autre, on a fait état de l'augmentation des échanges canado-japonais. Ceux-ci, de l'avis du Comité, se prêteraient cependant à une plus ample expansion. Au cours de la discussion, on a examiné dans le détail les consultations annuelles touchant les restrictions aux exportations japonaises. On s'est entendu pour reconnaître qu'il était souhaitable de les mener à bonne fin le plus tôt possible.

Le Comité ne s'est pas arrêté aux consultations de 1963 actuellement en cours, mais il a procédé à un complet échange de vues sur les principes fondamentaux qui s'appliquent à ces consultations. Ces explications sincères étaient de nature, selon le Comité, à contribuer de façon importante à accroître la compréhension entre les deux pays en ce qui concerne leurs rapports commerciaux.

Les ministres japonais ont réaffirmé le principe d'une commercialisation méthodique, au Canada, des produits du Japon afin de ne pas porter préjudice aux industries canadiennes qu'ils concurrencent. Le Japon souhaite une expansion progressive des exportations faisant l'objet d'une restriction volontaire, et la levée de ces contraintes à mesure que la situation au Canada le permettrait. Le Comité a examiné les progrès accomplis récemment dans la libéralisation des importations japonaises. Les ministres canadiens ont demandé que le Japon, en poursuivant cette libéralisation, tienne compte de l'importance qu'ont certains produits pour le Canada. Les ministres canadiens ont recommandé qu'on ne remplace pas les contingentements par des relèvements des tarifs douaniers ni par d'autres moyens restrictifs.